

Cercle Franco-Autrichien de Psychanalyse
et
le cabinet *Art & Psy*

BULLAE RESTAE, *une archive du Seuil*

SESSION 3 / 2025

Appel à
projet artistique

mai - septembre 2025



Cercle Franco-Autrichien de Psychanalyse
et
le cabinet *Art & Psy*

Session 3 / 2025

BULLAE RESTAE,
une archive du Seuil

**Appel à
projet artistique**

mai - septembre 2025



Appel à projet : Bullæ Restæ — Une archive du seuil 1er mai -1er septembre 2025

Fabrice Laudrin, psychanalyste et président du
CFAP

SESSION N°3/2025 – CERCLE FRANCO-
AUTRICHIEN DE PSYCHANALYSE,
PONT-AVEN.
26 MARS 2025

POUR CITER CE DOCUMENT :

Laudrin, F. (2025). *Appel à projet : Bullæ Restæ*. Compte rendu du séminaire 2/2025 du Cercle Franco-Autrichien de Psychanalyse, Pont-Aven, 1–2 mars 2025.

Résumé

Bullæ Restæ est un projet psychanalytique et artistique initié par le cabinet Art & Psy à Pont-Aven, mêlant psychanalyse du seuil et art contemporain.

Chaque Bulla est une œuvre scellée, creuse, conçue par un artiste, contenant une trace réelle d'un processus psychanalytique : cheveux, cendres d'un verbatim de séance, fragment du cabinet, etc.

Deux *Bullæ* sont créées pour chaque cure analytique.

Ainsi :

- l'une est offerte au patient à la fin de son analyse,
- l'autre est conservée, exposée et intègre les circuits artistiques via *Art & Psy*.

L'artiste ne connaît pas le contenu et n'est rémunéré qu'au moment de la vente de la Bulla conservée, selon un barème indexé sur le poids total des deux objets.

Du 1er mai au 1er septembre 2025, le cabinet de psychanalyse *Art & Psy*, situé à Pont-Aven (France) fait à appel à projet artistique sur une série d'œuvres nommées *Bullæ Restæ*.

Création d'objets creux, scellés, destinés à accueillir une trace réelle, concrète, d'un processus psychanalytique.

Œuvre rituelle, double, l'une offerte à l'analysant, l'autre destinée au marché de l'art, mêlant ainsi reliques d'un passage intime et art actuel.

Contact :

Fabrice Laudrin, cabinet Art & Psy, 8 rue de Rozambidou, 29930 Pont-Aven, France.

Whatsapp : + 33 6 95 32 27 97

Courriel : psyhorslesmurs@gmail.com

Présentation des commanditaires

Cet appel à projet artistique est commandité par le **Cercle Franco-Autrichien de Psychanalyse**, une association loi 1901, créée en 2006. Elle a pour vocation la recherche clinique en psychanalyse.

Le **CFAP** est composé principalement de psychanalystes oeuvrant en cabinets privés et dédiant une partie de leurs temps bénévolement aux avancées cliniques liées aux problématiques de recherches de l'association.

A Pont-Aven (29, France), le cabinet de psychanalyse **Art & Psy** est une émanation directe de cette association. Piloté actuellement par Fabrice Laudrin, psychanalyste et président du CFAP.

Ce cabinet est en charge de mener les recherches et les expérimentations cliniques liées à la **Psychanalyse du Seuil**.

Cet appel à projet artistique est l'une des voies adoptées à l'exploration et au développement de ce courant de la psychanalyse.

Fabrice Laudrin (FRA), psychanalyste et Karl Morysidès (AUT), psychiatre, sont les fondateurs de cette psychanalyse.

Fabrice Laudrin mène une double carrière. Il intervient en tant qu'archéologue, tant en Europe, qu'au Proche-Orient et en Haute-Asie, en parallèle de ses fonctions de psychanalyste attaché à la pensée trans-culturelle.

Le site internet présentant les avancées de la psychanalyse du seuil est : www.psy29.com



Bullæ Restæ — Une archive du seuil

1. La psychanalyse du Seuil — Une orientation

La psychanalyse du Seuil est née au milieu des années 2010 à la croisée de plusieurs pratiques cliniques, esthétiques et philosophiques.

En gestation dans la pratique du Cercle Franco-Autrichien de Psychanalyse, soutenue par Fabrice Laudrin (France) et Karl Morysidès (Autriche), elle s'est développée à partir d'un questionnement simple mais radical :

Que faire aujourd'hui d'une psychanalyse historique, pensée principalement sur la division du sujet, structurée essentiellement sur le manque ?

Etat des lieux

Depuis Freud, la psychanalyse a toujours pensé le sujet comme divisé (**Surmoi, Moi, Ça**), structuré par ce qui lui manque et animé par un désir jamais totalement comblé.

Avec Lacan, cette structure s'est précisée autour de trois registres fondamentaux : le **Réel**, le **Symbolique** et l'**Imaginaire**. Ce triptyque a permis d'élaborer une lecture fine du psychisme, où chaque dimension éclaire les zones d'ombre du sujet.

Cependant, l'homme actuel n'est plus celui de Lacan, encore moins celui de Freud. Il est devenu fragmenté, traversé par des temporalités multiples, immergé dans des expériences hybrides, où le corps se trouve parfois en porte-à-faux avec ses représentations numériques, où les repères symboliques vacillent, et où le Réel lui-même se dérobe. Dans ce contexte, les catégories classiques du triptyque lacanien (Réel, Symbolique, Imaginaire), bien qu'encore essentielles, montrent leurs limites. Elles sont très loin d'être dépassées, mais nécessitent à être prolongées. Ce qui manque à ces lectures tripartites, c'est un espace dynamique, une articulation entre ces registres, un lieu où les états se rencontrent sans se réduire les

uns aux autres. Ce lieu, c'est le **Seuil**.

Définition du Seuil

Le Seuil désigne cet instant et ce lieu psychique où quelque chose a eu lieu, mais ne peut être repris, appréhendé à nouveau. Une modification du rapport au monde, au corps, au temps, qui laisse une empreinte sans concept.

C'est cette empreinte que la psychanalyse du Seuil cherche à accueillir, inscrire, sans jamais la réduire.

Elle s'inspire du travail de Freud sur le rêve, de Merleau-Ponty sur le visible et l'invisible, de Derrida sur l'archive, et de Camus sur l'absurde.

Hypothèse de Travail

Prenant comme hypothèse de travail que les multiples évolutions et involutions de l'art occidental depuis la fin du XIX^{ème} siècle est le meilleur laboratoire pour saisir ces seuils. Il a été décidé de confronter et d'affiner la théorie de la psychanalyse du Seuil sur des travaux artistiques internationalement préhensibles et dotés d'un appareil critique fortement établi, partagé et contradictoire.

Elle s'est notamment appuyée et exercée, sur des œuvres où le seuil est visiblement incarné :

- le *Carré noir* de Malevitch,
- les *Cercles* d'Olivier Mosset,
- les disparitions de Roman Opalka,
- ou les bleus rituels de Klein.

Mise en œuvre

Cette orientation a d'abord donné naissance à un site : www.psy29.com.

Ce site est à la fois la vitrine active de l'état de la recherche sur la psychanalyse du Seuil, mais aussi un nécessaire miroir de retour, la surface sur laquelle la réflexion est possible, ouverte, hors du cabinet, hors du transfert analysant-analysé.

Chaque texte publié y engage une clinique réelle, un seuil éprouvé, un fragment d'analyse réinscrit dans la langue.

Fin 2024, les deux fondateurs de la psychanalyse du Seuil ont émis le besoin de fixer l'état de la recherche.

Le manifeste fondateur est disponible à www.psy29.com/post/le-seuil-une-nouvelle-psychanalyse-pour-l-art-contemporain

La structure fondamentale posée et accessible, les protocoles de confrontation à l'art actuel éprouvés, il devenait nécessaire de revenir à la clinique même, objectif initial de la psychanalyse du Seuil. L'appel à projet

L'appel à projet **Bullae Restae**, est l'un des chemins vers ce retour, la voie la plus belle et la plus audacieuse à nos yeux. Elle consiste en la matérialisation d'un seuil psychique magnifié par l'art.

Cette voie est la plus dense et la plus exigeante :

Comment inscrire, graver, conserver, ces restes essentiels de travail analytique et leur dynamique de pratique en cabinet ?

Comment ne pas l'expliquer à l'Autre tout en le partageant ?

Comment faire matériellement sien, transmettre, le seuil sans le rendre visible ?

Comment garder le souvenir et l'expérience de la densité relative et du prix payé pour un tel passage de seuil ?

Comment en tirer fierté, sans s'exposer ?

Il s'est avéré que la seule trace matérielle de ce passage est le verbatim de séance rédigé par le psychanalyste.

Que le seul moyen matériel de conserver le contexte est d'emporter un morceau du cabinet, comme il est tentant de glisser dans sa poche une pierre du Parthénon pendant sa visite.

Que le seul moyen de conserver trace discrète et évidente de l'identité des acteurs de ce passage (analysant, analysé) est de conserver l'ADN de chacun. Déposer la mémoire de la date du jour de l'acte s'avère également essentiel.

Enfin, dans notre pratique clinique, il s'est avéré bien souvent qu'un objet, si minuscule soit-il,

accompagne l'analyse et serve de point de retour rassurant, de réancrage temporaire.

L'idée est donc que ces *Bullae* conservent précieusement cette mesure du passage, ou du non-passage, du Seuil :

- Le verbatim, original et unique, de séance est brulé par l'analysé, seule ses cendres plus ou moins calcinées, tout au moins illisibles, prennent place dans la Bulla.
- L'analysé choisit de découper un morceau du tissu des rideaux qui isolent le cabinet du reste du monde ou des coussins du sofa sur lequel il s'est offert à lui-même, voire une page d'un des auteurs classiques inspirant la psychanalyse du Seuil composant la bibliothèque du cabinet. Cet extrait contextuel rejoint également la Bulla.
- L'analysant et l'analysé déposent également leur ADN sous forme d'un cheveu.
- L'analysé découpe et dépose un morceau du journal local daté du jour.
- L'analysé a la possibilité de déposer un objet au choix.

Enfin, la *Bulla* est scellée définitivement en présence des deux acteurs.

Ce sont donc cinq éléments qui définissent le Seuil dans le psychisme de l'analysé.

Ceci est le projet initial.

Cependant, le cabinet *Art & Psy*, est lié profondément à l'art comme prisme majeur du psychisme individuel et communautaire. La dynamique de l'art en tant qu'acteur culturel et non uniquement subjectif devait également y trouver place.

Il a donc été décidé que la plastique de la Bulla soit confiée à un artiste hors des problématiques analysant-analysé. Un artiste imprégné de son propre ici et maintenant. Un artiste éprouvant la nécessité d'une dynamique liée au marché de l'art ou à son rôle sociétal.

2. La Bulla – Sceau et silence

La *Bulla*, dans la tradition historique, est une enveloppe solide à sceller, contenant une décision, une autorité, un pacte. Elle n'a de valeur que scellée.

Ouverte, elle cesse d'être active. Elle devient document.

Dans le projet *Bullæ Restæ*, cette logique est transposée. Chaque Bulla est un objet creux, conçu par un(e) artiste, scellée par le psychanalyste, contenant une trace réelle d'un processus analytique.

Deux Bullæ sont créées pour chaque analyse :

- la première contient le contexte de la première séance,
- la seconde, celui de la dernière.

Elles sont identiques plastiquement, différents dans leur contenu et scellées à des moments opposés.

3. Le protocole

À l'intérieur de chacune des deux Bullae, sont placés les éléments définis précédemment.

Le patient donne un cheveu, parfois un objet, se donne à lui-même. En retour, il reçoit la Bulla de fin d'analyse, qui contient la matérialisation ultime de ce qu'il a traversé.

La présence au monde de cette matérialisation est figurée par cinq gestes : celui de l'artiste plasticien aveugle du contenu, les deux rituels de Bullae et leur scellement, la conservation de la dernière Bulla par l'analysé. La diffusion sans contrôle par l'analysé de la première Bulla.

4. Fonctions symboliques du couple de Bullae

Le *Seuil* est défini par un avant passage et un après passage.

L'**avant passage** est symbolisé, cristallisé, par la première *Bulla*. Elle fonctionne comme un précipité de toutes les potentialités effectives de l'analysé au seuil du passage. Elle est totalement étrangère à la

dynamique de l'analyse. Elle permet d'ancrer l'avant analyse, le moment précédent le passage. C'est ce dont l'analysé, le patient, est venu se dessaisir.

L'après passage est symbolisé, cristallisé par la seconde Bulla. Elle fonctionne comme un précipité de toutes les potentialités abandonnées par l'analysé tout le long du passage. Elle permet d'ancrer sa conformation au moment de la sortie du passage. Il est donc important que l'analysé, le patient, garde trace intime de cette victoire. Le devenir de cette dernière Bulla est donc du domaine de l'âme et conscience de ce dernier.

5. Pourquoi confier la plastique des Bullae à un(e) artiste extérieur au cabinet Art & Psy ?

Parce que la forme ne doit pas venir du psychanalyste ou de son aire d'influence.

Elle ne doit pas être une extension de la cure. Elle ne doit rien préfigurer ou pressentir de l'analysé.

Elle doit être tout autre en étant ancré dans un ici et maintenant.

L'artiste conçoit un contenant creux, devant être scellé, résistant au temps.

L'artiste ignore le contenu du temps d'avant le passage et du temps pendant, mais en façonne le réceptacle.

L'artiste crée deux objets semblables de forme mais différents de fond et de finalité.

L'artiste n'est pas rémunéré immédiatement. Il l'est uniquement au moment de la vente de la première Bulla en fonction du poids exact des deux œuvres créées vides, indexé sur une proportionnalité du poids de l'or à l'instant précis de la vente. La valeur marchande de son œuvre est ainsi déconnectée de sa cote, de la spéculation, mais est défini par le poids réel d'un geste sans contenu.

6. Pourquoi une indexation sur l'or ?

Les Bullæ sont au-delà d'un objet, d'une œuvre matérielle, elles sont un vaisseau. Ce qui est échangé ici n'est ni la matière, ni la mise en œuvre,

mais la pensée de l'artiste. Dans l'histoire classique de l'Occident, l'or est une valeur d'échange totalement en adéquation avec son époque. Il sert de garant, de référent évolutif et consensuel, d'étalon, de langage commun réel ou symbolique. Il semble logique de l'utiliser dans la dynamique présente.

7. Une archive du seuil

Bullæ Restæ n'est pas un objet d'analyse, ni même une performance dans sa définition artistique

Ce n'est ni une relique, ni une œuvre à commenter. C'est une forme d'archive sans lecture.

Elle n'est pas une archive du savoir.

Elle est une archive du seuil duelle, pour une part livrée aux aléas du marché de l'art ou des volontés des politiques culturelles, de l'autre part un état jalousement gardé ou confié en héritage à la sphère intime de l'analysé.

*Bullæ Restæ,
ce sont les restes qui
ne s'interprètent plus.*

*Non pas des choses oubliées,
mais des choses restées au passage.*

CONTRAT DE COLLABORATION ARTISTIQUE

Exemplaire Informatif

Projet Bullæ Restæ – Cabinet Art & Psy

Entre les soussignés :

1. Monsieur Fabrice Laudrin, exerçant en tant que psychanalyste au sein du cabinet Art & Psy, situé au 8 rue de Rozambidou, 29930 Pont-Aven, France, ci-après désigné « le Commanditaire »,

et

2. M./Mme
, artiste plasticien(ne),
domicilié(e) à
.....,
ci-après désigné(e) « l'Artiste »,

il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la réalisation, par l'Artiste, d'une série de deux objets artistiques identiques, appelés Bullæ, conçus spécifiquement pour le projet Bullæ Restæ, et destinés à être scellés par le Commanditaire dans le cadre d'un protocole psychanalytique rituel.

Les Bullæ doivent être :

1. creuses, prêtes à être scellées, non ouvrables après scellement,
2. capables de contenir un volume intérieur d'environ 40 à 60 ml,
3. conçues pour une fermeture définitive à la cire, à la résine ou à tout autre matière malléable à chaud.

Article 2 – Conditions de création

L'Artiste s'engage à concevoir et livrer :

1. deux exemplaires strictement identiques en forme, matière, poids et dimensions,
2. respectant un gabarit tenant dans une paume de main d'adulte.
3. en matériaux durables et nobles (grès, porcelaine, métal, bronze, bois stabilisé, verre soufflé, etc.),
4. esthétiquement libres mais marqués par une intention plastique singulière.
5. 6 fioles de verre de 2-3 ml destinées à contenir les éléments de l'Article 3.
6. un de ses cheveux dans l'une de ces fioles, scellée, à titre de signature ADN.

Chaque objet devra être :

1. creux, apte à contenir 6 fioles de verre de 2-3 ml,
2. signé ou identifiable par l'artiste,
3. pesé avec précision, au demi-gramme,
4. livré non scellé, prêt à recevoir son contenu par le Commanditaire.

Article 3 – Scellement et contenu

Le scellement est réalisé exclusivement par le Commanditaire, en présence du patient et/ou de l'Artiste, s'il le désire.

L'Artiste reconnaît qu'il n'aura pas connaissance du contenu exact, ni accès à celui-ci au moment du scellement.

Chaque Bulla contiendra :

1. un cheveu du patient,
2. un cheveu du psychanalyste,
3. un cheveu de l'artiste,
4. un fragment du cabinet (tissu, rideau...),
5. un extrait de journal local daté,
6. les cendres du verbatim manuscrit de la séance, rédigé pendant la séance puis brûlé,
7. éventuellement un objet personnel confié par l'analysant.

Article 4 – Propriété et vente

1. L'une des *Bullæ* est offerte au patient à la fin de son analyse.
2. L'autre est conservée par le Commanditaire et peut faire l'objet d'une exposition et d'une vente en galerie ou au cabinet Art & Psy ou tout autre contexte utile.

Le prix de vente est fixé par le Commanditaire, indexé sur le poids de la Bulla et aligné sur le cours de l'or au moment précis de la transaction.

Article 5 – Rémunération

L'Artiste n'est pas rémunéré à la livraison. L'Artiste est rémunéré uniquement après la vente de la *Bulla* conservée par le Commanditaire.

Le montant est déterminé selon les classes de **poids total des deux Bullæ**, indexé sur le cours de l'or au moment de la vente, selon la formule suivante

$$(\text{poids} * \text{cours } 1\text{g d'or}) / 100$$

et selon le barème suivant :

Bulla Ordinata

500 – 699 g : à 544.2 € h.t. pour les deux *Bullae*

Bulla Magna

700 – 899 g : à 725.6 € h.t. pour les deux *Bullae*

Bulla Coronata

900 g et plus : 907 € ou 1 €/g h.t. pour les deux *Bullae*

Cours de l'or indicatif au 26 mars 2025 : 1g = 90.7 €

Le paiement sera effectué par virement bancaire, dans un délai de 30 jours après la vente effective, réalisée.

Article 6 – Droit moral

L'Artiste conserve l'intégralité de ses droits moraux sur l'œuvre.

Le Commanditaire s'engage à mentionner le nom de l'Artiste dans toute communication, exposition ou vente liée au projet.

Article 7 – Confidentialité

L'Artiste s'engage à respecter la confidentialité totale du processus analytique, du contenu des *Bullæ*, ainsi que de toute information obtenue dans le cadre du projet.

Aucune reproduction, divulgation ou usage symbolique non autorisé par le Commanditaire ne pourra être fait sans accord préalable.

Article 8 – Litiges

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de Quimper (France).

Ce contrat possède 8 articles

Fait à Pont-Aven, en deux exemplaires originaux
Date : / / 2025

Le Commanditaire,
Fabrice Laudrin
(Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

L'Artiste

(Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

FICHE DE CANDIDATURE – ARTISTE CRÉATEUR·RICE

Projet : Bullæ Restæ – Objets Restés sur le Seuil

Cabinet Art & Psy – Pont-Aven

IDENTITÉ DE L'ARTISTE

Nom / Prénom :

Nom d'artiste (si différent) :

Adresse postale complète :

Téléphone :

Adresse courriel :

Site internet / portfolio en ligne (le cas
échéant) :

STATUT ADMINISTRATIF ET FISCAL

Raison sociale :

- ☐ Entreprise individuelle
- ☐ Micro-entreprise
- ☐ Association
- ☐ Artiste-auteur
- ☐ Autre (préciser) :

Numéro SIRET :

Code APE / NAF :

N° Maison des artistes / Agessa (si
applicable) :

TVA :

- ☐ Non assujetti(e)
- ☐ Assujetti(e) – N° TVA
intracommunautaire :

PROPOSITION ARTISTIQUE (résumé court)

En quelques lignes, indiquez l'esprit de votre
proposition plastique pour les *Bullæ* :
matériau envisagé, intention formelle, lien
avec le rituel ou le silence.

ENGAGEMENT

Je certifie l'exactitude des informations
fournies et accepte que ma proposition
artistique soit étudiée dans le cadre du projet
Bullæ Restæ, initié par le Cabinet Art & Psy à
Pont-Aven.

Date :

Signature : (manuscrite ou numérique)

.....

Liste des documents à fournir

Projet : Bullæ Restæ – Objets Restés sur le Seuil

Cabinet Art & Psy – Pont-Aven

Ces éléments devront être arrivés au cabinet Art & Psy,

au plus tard le 1er septembre 2025,
cachet de la poste faisant foi.

Adresse postale :

Cabinet Art & Psy - Projet Bullæ Restæ -,
8 rue de Rozambidou, 29930 Pont-Aven
(France).

ou au format .pdf ou dossier compressé .zip

Adresse courriel :

psyhorslesmurs@gmail.com
Objet : Candidature Bullæ Restæ

Fiche de candidature complétée et signée

(fournie par le Cabinet Art & Psy)

- Coordonnées complètes
- Raison sociale, statut, SIRET
- TVA, MDA ou AGESEA si applicable
- Intention plastique résumée
- Signature et date

Lettre d'intention (1 page maximum)

- Positionnement artistique face au projet
- Approche du rituel, du seuil, de l'objet non interprétable
- Matériaux envisagés ou imaginaire formel

Portfolio artistique sélectif

- 5 à 10 pages maximum
- Œuvres pertinentes en lien avec la création de contenants, objets, sculptures rituelles
- Légendes précises : titre, date, matériaux, dimensions

CV artistique ou biographie courte

- Parcours, expositions, collaborations
- Localisation de l'atelier ou du lieu de création
- Statut professionnel actuel

Justificatif administratif

(selon le statut professionnel)

- Attestation INSEE (auto-entrepreneur, EI...)
- Ou numéro MDA / AGESEA
- Ou extrait du répertoire des métiers
- Ou statuts d'association

(Facultatif) Documents complémentaires

- Lettres de recommandation
- Extraits de presse ou catalogues
- Témoignages, textes critiques, captations d'expositions